



Revue de presse

SAINT LEGER SOUS CHOLET



SAINT-LÉGER-
SOUS-CHOLET

Il faudra patienter pour profiter de la buvette du foot



Pascal Danieau, adjoint
au cadre de vie.

Devenue vétuste au fil des ans, la buvette du stade de foot a été démolie courant février. Son remplacement devait démarrer fin mars ou début avril par la construction d'une nouvelle structure. Elle devait permettre aux joueurs et aux supporters du Bé-Légé FC de partager un temps de convivialité vers la première quinzaine du mois d'août. La période de confinement liée au Covid-19 en a décidé autrement. Ils devront patienter jusqu'au mois de décembre. « Depuis la démolition, les entreprises n'ont pas été en mesure d'intervenir sur le chantier. Les travaux vont repartir dans le courant de la deuxième quinzaine de juin », explique Pascal Danieau, adjoint au cadre de vie. La pose de la charpente métallique précèdera le coulage de la dalle béton et le passage des différents réseaux. Viendra ensuite, en septembre, le temps du montage du bardage bois extérieur. Il restera alors l'aménagement intérieur. Il sera réalisé conjointement par l'équipe des services techniques de la mairie et les bénévoles du Bé-Légé FC. Le montant global des travaux, hors aménagements intérieurs, est de 53 600 € HT.

Saint-Léger-sous-Cholet

Les travaux de la maison de l'enfance ont repris



Pascal Danieau présente le chantier d'extension de la maison de l'enfance, dont l'extension de 170 m² en arrière-plan. Coût de l'ensemble : 533 000 € HT.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

L'agence postale ouvrira en octobre à la mairie

Les Saint-Légeois continueront à effectuer leurs opérations postales dans le bureau de Poste situé au 2, rue de Bretagne, jusqu'au début du mois d'octobre. Les travaux d'aménagement en vue de l'installation de l'agence postale dans l'espace accueil de la mairie ont, du fait du confinement, pris environ trois mois de retard.

« Des entreprises ont continué leurs activités pendant le confinement. Elles l'ont fait en respectant rigoureusement le protocole sanitaire. La co-activité ayant été proscrite, une seule entreprise pouvait être présente sur le chantier. L'avancée des travaux a été sérieusement ralentie », confie Pascal Danieau, adjoint au cadre de vie.

Les sanitaires pour les personnes à mobilité réduite et le local de stockage sont terminés. La pose des menuiseries extérieures est programmée début juin. Le passage des réseaux et la pose de menuiseries intérieures suivront. Pour privilégier la confidentialité, la pose d'une porte automatique dont l'ouverture sera commandée à distance par le personnel de la mairie est prévue



Les travaux d'aménagement pour l'installation de l'agence postale dans l'espace accueil de la mairie ont pris environ trois mois de retard.

entre le hall d'accueil et le bureau. Il reste à valider la commande du guichet d'accueil postal.

Les caméras de surveillance (intérieures et extérieures) et le système d'alarme anti-intrusion destinés à

protéger l'ensemble de la structure sont déjà installés.

L'ouverture au public de l'agence postale est prévue début octobre. Le montant des travaux, hors guichet postal, s'élève à 81 000 € HT.

« Nous donnons la priorité au jeu »

Le Bé-Léger FC innove : c'est un binôme de jeunes entraîneurs-joueurs qui remplacera Olivier Poisblaud à la fin de l'été. Antoine Mellel et Nicolas Radigois se connaissent déjà.

Antoine Mellel, 33 ans, professeur d'EPS au lycée Europe à Cholet et Nicolas Radigois, 34 ans, professeur à la Maison familiale rurale (MFR) Le Vallon à La Romagne, font le point sur ce qui a motivé leur choix de devenir entraîneurs au Bé-Léger football-club à la prochaine rentrée. Ils remplaceront Olivier Poisblaud.

Comment est née cette idée de constituer un binôme ?

Antoine Mellel et Nicolas Radigois :
« Nous avons commencé le football au sein des équipes jeunes du SO Cholet. Nous sommes devenus amis. Nos routes se sont de nouveau croisées au sein du club de l'Énergie du May-sur-Evre, il y a quelques années. Nous avons chacun une expérience d'entraîneur. Nous partageons le même point de vue sur la pratique du football. A partir de là, l'idée nous est venue d'agir en binôme. »

Quel est votre point de vue sur le foot ?

« L'idée est que chaque joueur vient avec l'envie de jouer. Il ressort du terrain heureux d'avoir accompli son match. Nous privilégions le plaisir, nous donnons la priorité au jeu. »

Pourquoi avez-vous choisi de vous investir au Bé-Léger FC ?

« Notre rencontre avec les dirigeants s'est avérée concluante. Nous avons trouvé des personnes très motivées pour faire avancer le club. Les dirigeants ont été à notre écoute et nous avons senti leur adhésion à notre idée d'évoluer en binôme. »

Quels sont vos objectifs ?

« Dans un premier temps, nous envisageons de créer un groupe en faisant confiance aux joueurs locaux et en y intégrant les jeunes du club. Nous viserons les meilleurs résultats possible. »



Antoine Mellel et Nicolas Radigois nouveaux entraîneurs du Bé-Léger FC.

Le club mise sur un binôme d'entraîneurs joueurs

Après une saison 2019-2020 interrompue brutalement en mars par la crise sanitaire du Covid 19, le Bé-Léger FC tourne la page et prépare la campagne 2020-2021. L'équipe dirigeante a dû compenser le départ de l'entraîneur Olivier Poisblaud. Pour le remplacer, le choix s'est porté sur un binôme entraîneurs joueurs constitué par Antoine Mellel et Nicolas Radigois.

« Nous avons pris acte de l'arrêt imprévu et regrettable d'Olivier Poisblaud pour des raisons professionnelles. Pour assurer la continuité du travail accompli et pour préparer l'avenir, nous avons fait le choix d'innover. Nous faisons confiance à un binôme d'entraîneurs. Nous espérons ainsi pouvoir donner un nouvel élan au club pour l'inscrire durablement dans une dynamique positive », confie Charles-Henri Dabin, le président, et Jean-Paul Rochet, le vice-président.

Le club compte 240 licenciés. Les licenciés des catégories U13, U15 et



Les membres de l'équipe dirigeante du Bé-Léger FC entourent leur président Charles-Henri Dabin, au centre.

U17 évoluent en groupement de jeunes avec Le May-sur-Evre. « Au moment où la saison a été interrompue, notre équipe première pouvait encore finir à la deuxième place de son groupe et envisager l'éventualité d'une montée en D1 départementale »,

souligne le président.

Le club évolue tout au long de la saison sur deux terrains. Celui situé à Bégrolles-en-Mauges a fait l'objet d'importants travaux de drainage et de remise en état de la pelouse.

La prise de fonction des deux nou-

veaux entraîneurs interviendra en même temps que la reprise des entraînements au mois d'août. Cette dernière reste liée à l'évolution de la crise sanitaire et aux informations émanant des instances régionales du football.

Saint-Léger-sous-Cholet

Accueil sous conditions à la bibliothèque

Depuis le 6 juin, l'accueil à la bibliothèque se fait sous conditions : port du masque obligatoire (non fourni), désinfection des mains à l'entrée, entrée et sortie par des portes différentes, respect des distances de sécurité, pas plus de cinq personnes à la fois dans la bibliothèque et pas

plus de deux personnes à la fois à l'étage, seulement un adulte par foyer pour le choix des livres (pas d'accueil des enfants pour le moment), et trois emprunts maximum par carte.

Ce dispositif sera réévalué. Il pourrait évoluer fin juin vers plus de souplesse.

Ocsigène prépare les animations estivales

Le centre socioculturel intercommunal met en place des séjours et des activités pour les 11-18 ans. Les inscriptions ont commencé.



L'équipe d'animation jeunesse avec, de gauche à droite : Quentin, Juliette, Flavie, Julie et Chloé. Absents : Fanny et Clément. (Photo : Diane Perada)

Le centre social intercommunal (CSI) Ocsigène ouvre pour les jeunes de 11 à 18 ans des cinq communes suivantes : Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois, La Romagne et Bégrolles-en-Mauges.

« En cette période particulière, l'association a la volonté de maintenir les séjours pour les jeunes de 11 à 14 ans, séjours préparés avec eux », explique Julie Tison, référente de l'action jeunesse.

Les activités sont variées : bord de mer, équitation, sport, aventure... Avec la crise sanitaire, le fonctionnement a dû être modifié. Parmi les nouvelles règles, on note notamment le port du masque, la limitation du nombre de jeunes dans les tentes, ou encore les repas échantonnés.

Adaptations et propositions

Malgré toutes ces contraintes, toute l'équipe d'animateurs veut que les jeunes gardent l'envie de partager, de vivre des moments collectifs et de s'amuser. Il reste des places pour certains séjours.

Le programme des animations à la journée est également maintenu,

avec toutefois des modifications au niveau de l'organisation : nombre de jeunes restreint par activité, et des sorties essentiellement sur le territoire. Les inscriptions ont commencé, et il n'est pas trop tard pour se manifester auprès du centre social.

Tous les programmes, séjours et activités, sont disponibles sur le site internet du CSI ou sur sa page Facebook.

« En fonction de l'évolution des recommandations gouvernementales, les animations pourront s'adapter pour répondre aux demandes des familles, tout en assurant la sécurité des jeunes pour lesquels il est important d'avoir des moments de partage, de loisir et de détente », souligne Julie Tison.

En plus des animations, l'équipe jeunesse, à laquelle s'ajoute le reste de l'équipe du CSI, sera présente régulièrement sur le territoire afin d'échanger avec la population. Il sera également possible de proposer ponctuellement des animations de proximité.

Contact : centre social Ocsigène, au 02 41 56 26 10 ; site internet : <https://ocsigene.centres-sociaux.fr>

Saint-Léger-sous-Cholet

Ocsigène recherche des bénévoles bricoleurs

Le centre socioculturel intercommunal Ocsigène (CSI) souhaite créer un nouvel espace de rencontre au sein de son territoire qui couvre les communes de Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, La Séguinière, Saint-Léger-sous-Cholet et Saint-Christophe du Bois. « Il s'agit de se retrouver dans un lieu convivial avec quelques jeux pour explorer, découvrir », imaginent les responsables du CSI.

Ce lieu sera mis en place dans les parcs de chaque commune durant une semaine. « Toutes les idées apportées par les habitants seront les bienvenues ». Elles peuvent dès à

présent être soumises au centre par mail. Il est également possible de venir y rencontrer l'équipe d'animation. Donc « **si vous avez envie de bricoler, venez nous rejoindre sur un temps de création** », poursuivent les animateurs invitant toutes personnes susceptibles d'avoir un peu de temps à consacrer à ce nouveau rendez-vous ou tout simplement à passer sur le lieu pour voir ce qu'il s'y passe.

Vendredi 26 juin, de 14 h à 16 h 30 au CSI, et **jeudi 2 juillet** de 9 h à 12 h pour préparer, bricoler, discuter. Plus d'infos au 02 41 56 26 10.

Le contournement est en cours de réalisation

Saint-Léger-sous-Cholet — Le tronçon, d'environ 2 km, part de la route départementale 15, au niveau du lieu-dit la Rivière, pour rejoindre le rond-point de la Poissardière, en direction de la quatre-voies.



Le contournement de Saint-Léger est une compétence départementale. Coût : deux millions d'euros. | Photo, O.F.

Le projet

Attendue de longue date, la réalisation du contournement de Saint-Léger-sous-Cholet a débuté en juin. Des travaux effectués par l'entreprise de travaux publics Cholet TP.

Maintes fois repoussé – une question de priorités – ce chantier était inscrit à l'agenda du Département depuis une dizaine d'années. La municipalité saint-légeoise se réjouissait de le voir démarrer en janvier. Mais les conditions météo défavorables – beaucoup de pluie – ont eu raison du planning.

Plus de 5 000 véhicules jour

Puis, l'arrêt des entreprises en raison de la pandémie du Covid-19 a conduit à un nouveau report. Enfin, aujourd'hui, après les différentes étapes de fouilles archéologiques et de relevés, les engins ont pris possession des lieux pour réaliser le terrassement, mixant phases de décapage pour enlever la terre végétale et de remblais.



Le terrassement au niveau du rond-point de la Poissardière. Derrière, on aperçoit la RD 752.

| Photo : Ouest-France

La voie de contournement, d'environ 2 km, allégera considérablement la circulation dans le centre-ville. Selon les estimations du Département, le trafic total entre Saint-Léger-sous-Cholet et Le May-sur-Evre est de plus de 5 300 véhicules par jour dans les deux sens, dont environ 7 % de camions. Le contournement devrait en absorber près de 4 600, et la majorité des camions l'emprunteront.

La commune sera alors traversée quotidiennement par moins de 800 véhicules, dont quelques lourds assurant les dessertes locales (entreprises, exploitations agricoles...).

Le tronçon de contournement, en

venant du May, démarre au lieu-dit la Rivière, sur la RD 15 à la limite communale entre Saint-Léger et Le May, pour rejoindre le rond-point de la Poissardière en direction de la quatre-voies Cholet-Beaupréau.

Respect du milieu naturel

« Le projet a été étudié en concertation avec le monde rural, de manière à limiter l'impact sur les terres agricoles », assure Fabrice Jorval, technicien au Département. Il vise aussi à respecter la circulation de l'eau en milieu naturel en se conformant à la loi sur l'eau. Ainsi, un bassin d'orage est prévu pour éviter un rejet trop rapi-

de de l'eau dans le milieu et limiter la pollution.

Les travaux hydrauliques (buses) se feront en juillet avec, notamment, la construction d'un gros ouvrage de 2,50 m de large sur 2 m de haut sur la rivière le Chiron, à l'intérieur duquel sont prévus des passages pour les petits animaux.

Après une pause en août, le chantier se poursuivra en septembre avec la réalisation des chaussées et finitions. Une fois le contournement terminé, « les rues d'Anjou, de Bretagne et de Vendée pourraient redevenir communales », note Jean-Robert Tignon, adjoint à l'urbanisme.